

Sur ces 2 premières décades d'avril, les températures se stabilisent proches des normales de saison pour les maximales, avec 14,2°C de moyenne sur le poste de Beauvais, mais toujours déficitaires de plus de 1,5°C sur les minimales avec 2,6° en moyenne incluant le -0,3°C de lundi. Coté pluviométrie, les précipitations de la première décade et surtout de la journée du vendredi 8 ont été les bienvenues, mais depuis 11 jours des conditions sèches se sont réinstallées.

Dans ces conditions climatiques, les cultures évoluent quasi normalement à la faveur des après-midi poussants, les maladies évoluent lentement en conditions fraîches le matin et sèches. Le parasitisme évolue peu. Il faut néanmoins suivre attentivement la situation pucerons sur les parcelles de betteraves non protégées sur la semence.

COLZA

Ravageurs : toujours calme

Cette semaine, calme plat du côté des ravageurs. Les charançons des siliques peuvent encore faire parler d'eux jusqu'au stade G4 (10 premières siliques bosselées) mais les vols sont pour l'instant limités et ce ravageur n'est pas le plus nuisible.

Anti-sclérotinia à terminer

Dans les conditions actuelles plutôt sèches et avec des températures en dessous des normales en raison des matinées encore fraîches, les cumuls de pluie en déficit depuis un mois, et souvent nuls depuis 10 jours, associés à des pétales moyennement contaminés, le risque sclérotinia semble limité. Pour confirmer il faudrait aussi vérifier à la parcelle que les pétales ne se collent pas sur les feuilles en tombant. Dans les rotations longues avec retour du colza tous les 6 ans au moins, le risque diminue également, de même si un traitement Contans WG a été réalisé avant semis (CEPP N°026). Mais toutes ces conditions sont rarement réunies et une protection uniquement préventive contre le sclérotinia, est généralement à positionner. Les parcelles les plus avancées au stade G1 la semaine dernière ont généralement déjà été protégées, les parcelles les plus tardives sont à terminer cette semaine avant un éventuel retour des pluies.

Une spécialité telle que [Propulse](#) présente une bonne efficacité sur sclérotinia et un spectre maladies des plus larges. A utiliser entre 0,6 et 0,8 l/ha selon l'efficacité et la persistance attendue. L'enjeu est de ne pas démarrer trop tard quand les pétales sont déjà collés, mais pas trop tôt non plus pour avoir une bonne couverture jusqu'à fin floraison sans relayer.

Nouvel arrêté polinisateurs ATTENTION erratum

Pendant toute la durée de la floraison, de la première fleur, à la dernière fleur, et conformément à l'arrêté polinisateurs du 20 novembre 2021, le traitement fongicide ne peut pas être appliqué plus tôt que 2 heures avant le coucher du soleil, et pas plus tard que 3 heures après le coucher du soleil (et non le lever du soleil comme indiqué la semaine dernière). Il faut se baser sur l'éphéméride du lieu en heure universelle + décalage horaire, soit une « fenêtre de tir » de 5 heures.

BLE

Risque verse moyen

Le climat régule toujours. Seules les parcelles à risque verse très élevé peuvent justifier une application de régulateur. Privilégier les interventions au stade 1 nœud. Les parcelles les moins avancées y sont parfois encore mais la plupart approchent ou ont atteint le stade 2 nœuds. Utiliser plutôt des solutions de type [Medax Top](#) à 0,5 l/ha.

Maladies : rouilles toujours à suivre

Sur les orges d'hiver le déficit de pluies a bien limité le risque rhynchosporiose précoce. La maladie à surveiller actuellement est toujours la rouille naine sur les variétés sensibles. Mais les parcelles avancent et dans beaucoup de situations on devrait bientôt atteindre le stade dernière feuille, pour positionner un passage unique, au plus tard juste avant la sortie des barbes.

Sur blé, la rouille jaune progresse sur variétés sensibles (telles que Arkéos, Chevron, Lyrik, Lexio voire Advisor, Sacramento, Campésio ...) avec un gradient entre la bordure maritime et les secteurs plus continentaux de l'Oise et de l'Aisne où les parcelles contaminées sont moins fréquentes. Avec l'avancée des stades, la vigilance doit se renforcer. Au stade 2 nœuds, la F2 qui sort est une feuille à protéger vis-à-vis de la rouille si la maladie est présente dans la parcelle. En effet des spores peuvent s'y déposer, ce qui n'est pas le cas de la septoriose qui progresse étage foliaire après étage foliaire (pour les cycles à pycnidiospores en tout cas).

On observe d'ailleurs de belles taches de septoriose sur feuilles basses et désormais sur les f3 du moment dans les parcelles avec les fonds de cuve les plus importants, mais il n'y a pas de risque jusqu'au stade 2 nœuds avec la sortie de la F2 définitive. A ce stade les variétés les plus sensibles, semées tôt peuvent justifier une intervention en année climatique à risque élevé, mais en général la sortie de la dernière feuille va faire passer la f3 du moment au statu de F4 définitive qui ne contribue pas au rendement.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 19 avril 2022 (BSV G.C. Non publié), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.